



L'esprit de service



Paris XII

Cahier des charges

Prise en charge
à domicile
de l'analgésie loco régionale

surveillance et ablation d'un
cathéter péri nerveux

Matériel employé:
la pompe
PCA ambIT™ du laboratoire Gamida

(fabrication SORENSON MEDICAL)



- < Ce livret a été réalisé dans le cadre de la chirurgie ambulatoire par
 - Monique LEFEUVRE déléguée régionale Paris et Nord de LVL Médical
 - Martine SEULIN, cadre supérieur de santé dans le service d'orthopédie de l'hôpital St Antoine Paris XII

- < Il a été validé par le Dr DUFEU, responsable de l'unité de chirurgie ambulatoire du pôle « OS et Articulations » dont le chef médical est le Pr. DOURSOUNIAN



SOMMAIRE

- 4 Fiche de demande de prise en charge
- 4 Contact avec le patient
- 4 Mise à disposition de la pompe, du consommable et du dossier de suivi du patient.
- 4 Formation technique de l'infirmière libérale et livraison du reste de matériel.
- 4 Recommandations destinées aux infirmiers libéraux formés à la technique
- 4 Récupération des documents et matériel chez le patient et retour des documents à l'hôpital.
- 4 Traçabilité et maintenance des pompes
- 4 Matéριοvigilance
- 4 Permanence téléphonique et astreinte technique 24h/24, 7 jours/7
- 4 Annexes
 - Recueil de données horodatées
 - Ordonnances type



1.FICHE DE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

- < La fiche de demande de prise en charge (page suivante) est remplie et faxée à LVL Médical de J-15 à J-8 avant la chirurgie, par un cadre d'orthopédie;
- < En accord avec le service, la pompe, le consommable, 2 piles neuves, le cordon bolus et le livret complet sont livrés par LVL Médical :
 - 4 dans le service hospitalier de J-5 à J-3 de la chirurgie ambulatoire.



Fiche de demande de prise en charge



Agence LVL Médical Gennevilliers:

Tél: 01 46 88 96 00

Fax: 01 46 88 96 29 ou 01 40 86 14 74

Hôpital Saint Antoine accueil du service d'orthopédie

Tél : 01 49 28 25 75 Fax : 01 49 28 29 52

Cadre du service : **01 71 97 00 70**

Nom du patient:

Prénom:

Adresse:

Tél:

portable:

Nom de l'IDEL :

Téléphone :

Consultation anesthésie date:

Intervention date:

Nature de l'intervention :



2- CONTACT AVEC LE PATIENT

< Dès réception de la fiche de demande de prise en charge et après la consultation d'anesthésie:

4 L'infirmière conseil de LVL Médical appelle le patient:

- Pour se présenter,
- Pour lui indiquer le déroulement de notre prise en charge,
- Pour lui demander :
 - le nom de l'infirmière libérale (si il en connaît une).
 - les coordonnées de son pharmacien
 - les coordonnées de sa CPAM
- Prend rendez-vous avec l'infirmier(e) libéral s'il fait partie du réseau.
- Vérifie avec le patient la date de son intervention



3. Mise à disposition de la pompe, de la sacoche, du cordon bolus et des piles neuves adaptées à la pompe.

4 Le matériel nécessaire nominatif sera livré dans le service de J-5 à J-3.

4 Un livret de suivi du patient est fourni par LVL Médical contenant:

- un recueil de données horodatées, les consignes concernant le cathéter et les recommandations du chirurgien
- une échelle EVA destinée au patient
- les différentes ordonnances pré remplies:
 - Pour l'infirmière libérale
 - Pour la pharmacie de ville (n°1)
 - Pour le matériel LVL Médical
 - Pour la pharmacie hospitalière (Naropéïne)



4. Recherche et formation de l'infirmière libérale

< Recherche de l'infirmière libérale (si le patient n'en connaît pas)

< Prise de RDV et formation (si l'infirmier(e) ne fait pas partie du réseau LVL Médical)

4 L'infirmier conseil de LVL Médical forme le libéral sur:

- La manipulation de la pompe
- Les alarmes

4 L'infirmier conseil de LVL Médical informe le libéral sur:

- Les différents documents remis au patient:
 - Les recommandations du chirurgien
 - Les consignes infirmières
 - Le recueil horodaté à remplir

4 L'infirmier conseil de LVL Médical dépose :

- le container à déchets
- les consommables nécessaires

4 L'infirmier conseil informe le libéral sur:

- L'astreinte 24H/24 7J/7

4 Formation des infirmiers:

- Une fois par an une formation sur le cathéter péri nerveux et l'anesthésie locorégionale est assurée par l'équipe d'anesthésie de St Antoine.
- Seuls les infirmiers formés pourront prendre en charge les patients.



5- Recommandations destinées à l'infirmier libéral formé par LVL Médical

- < L'infirmier doit SYSTEMATIQUEMENT appeler le MAR de garde à J1, J2 et J3 éventuellement. (page 1 du recueil horodaté)
- < Le début de la perfusion est l'heure indiquée sur le recueil horodaté en page 1.
- < **CHANGER la 1ère poche de Naropéïne APRES 19H**
- < 48h après le début de la perfusion, Si EVA < 3 :
 - 4 1) mettre la pompe sur pause;
 - 4 2) donner au patient les médicaments de l'ordonnance de niveau 1;
 - 4 3) si le patient a une EVA = 0, 8H après la mise sur pause de la pompe, l'infirmier retire le cathéter péri nerveux.
 - 4 4) dans le cas contraire continuer la pompe pendant 24H et appeler le MAR.
- < **Appeler le Médecin Anesthésiste Réanimateur de garde si nécessaire (MAR)**



6- Récupération chez le patient et retour des documents à l'hôpital

< A partir de J4, après prise de rendez-vous

- LVL Médical récupère chez le patient:
 - La pompe avec les accessoires
 - Le recueil horodaté rempli par le patient
 - Le container à déchets

< Retour des documents à l'hôpital

- Lors de la livraison de matériel destiné à des nouveaux patients, LVL Médical rapporte le recueil horodaté et le livret rempli par le patient et l'infirmière libérale.



7- Traçabilité et maintenance des pompes

LVL Médical assure la traçabilité des pompes mises à la disposition des patients.

- < Maintenance des pompes
 - 4 Un autotest est réalisé à chaque retour de matériel
 - 4 Les infirmiers LVL Médical suivent une formation continue.
- < En cas de panne,
 - 4 La pompe est retournée chez le fournisseur,
 - 4 Le remplacement est effectué chez le patient.



ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS



8- Matériorigilance

- < La Matériorigilance sur les dispositifs médicaux est centralisée auprès de la Direction de la qualité au siège. Elle coordonne les éventuels rappels de dispositifs.
- < LVL Médical est certifié ISO 9001- version 2000 renouvelée



9– Permanence téléphonique et astreinte technique

- < 24h/24, 7 jours/7
- < Les équipes LVL Médical peuvent :
 - 4 Intervenir au domicile du patient
 - 4 Répondre aux questions sur le matériel ou les consommables.
 - 4 Organiser le remplacement de la pompe dans les meilleurs délais .
 - 4 Coordonnées des médecins anesthésistes réanimateur de garde :
 - Hôpital St Antoine :
01 71 97 0013
 - Docteur Nicolas DUFEU:
06 10 34 84 44
 - Docteur Florence MARCHAND MAILLET:
06 82 08 84 24
 - Docteur Didier MILAN :
06 20 87 39 80
 - Docteur Daniel TROUSLARD:
06 86 72 94 97



10. Check-list des papiers de sortie des patients ambulatoires pris en charge par LVL Médical

< UN LIVRET DE PERFUSION FOURNI PAR LVL Médical AU NOM DU PATIENT CONTENANT :

- 4 Les recommandations du chirurgien
- 4 Une échelle EVA
- 4 Les coordonnées de l'infirmier(e) libéral(e)
- 4 Les coordonnées de LVL médical
- 4 Une ordonnance pré-remplie de Naropéine à faire signer pendant l'intervention, afin d'aller chercher en début d'après midi une poche de 200 ml à la pharmacie de l'hôpital avec la carte vitale du patient
- 4 Les documents à faire remplir par le MAR (médecin réanimateur anesthésiste) et à donner au patient au moment de la sortie:
 - 4 Le document de recueil horodaté à remplir
 - 4 L'ordonnance de médicaments de 1er niveau (si elle n'a pas été donnée pendant la consultation d'anesthésie)
 - 4 Une ordonnance pour L'IDE libérale
 - 4 Une ordonnance de matériel pour LVL médical
 - 4 Une ordonnance sécurisée d'actiskénan 20 mg/24h



- < L'équipe médicale, après avoir validé la sortie, donne au patient l'information nécessaire à la compréhension de la prise en charge de sa douleur
- < Le patient sort de l'hôpital avec:
 - Une poche de Naropéïne en médicament rétrocedé par la pharmacie de l'hôpital
 - le livret de surveillance de perfusion fourni par LVL Médical avec le contenu décrit page 14